



SCoT Rhône Provence Baronnies

Rapport d'activités

2022

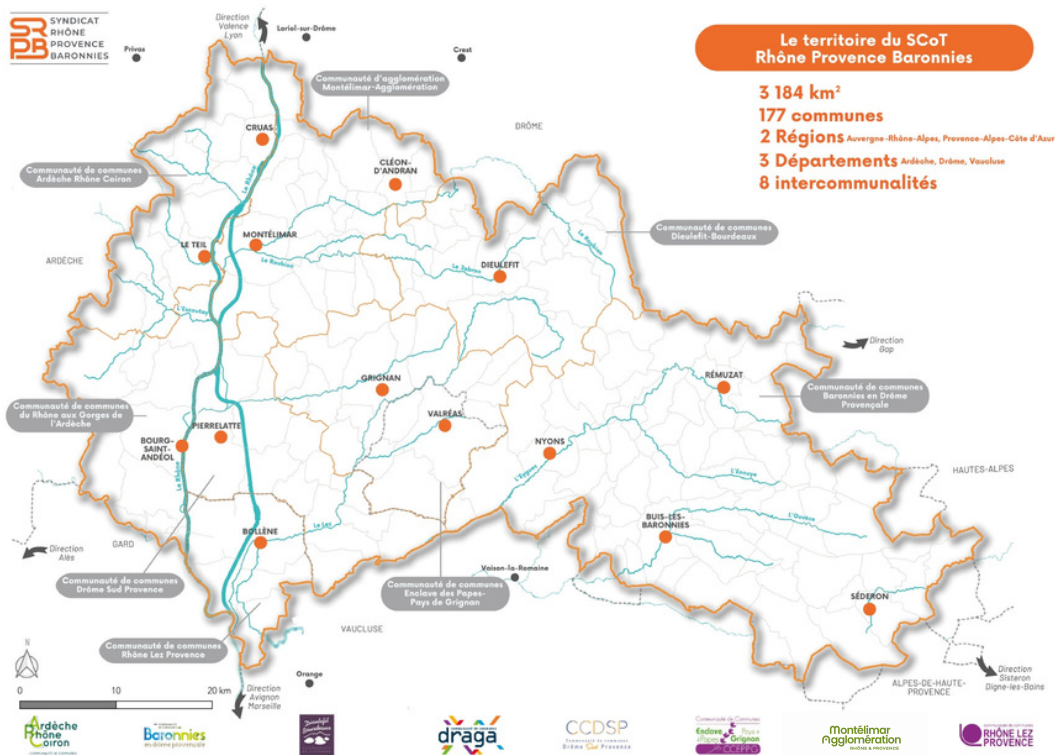
Présentation du territoire et du Syndicat Rhône Provence Baronnies.....	p.
Aperçu de l'année 2022 : les grandes dates.....	p.2
L'organisation autour du Comité et du Bureau syndical.....	p.3
L'avancement de la procédure de construction du SCoT.....	p.4
La concertation autour du SCoT : sensibiliser, informer et associer au plus près du terrain	p.6
La loi Climat et résilience : une actualité législative toujours impactante pour le SCoT et les activités du Syndicat	p.7
La participation du Syndicat au suivi des études sur le territoire.....	p.8
Les finances du Syndicat.....	p.9
Revue de presse.....	p.9

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DU SYNDICAT RHÔNE PROVENCE BARONNIES

Le Syndicat Mixte Rhône Provence Baronnie (SMRPB)

Le Syndicat Mixte Rhône Provence Baronnie existe depuis décembre 2018. Il a été créé par un arrêté inter-préfectoral à l'initiative des huit établissements publics de coopération intercommunale qui le compose. Il est administré par un comité syndical composé de 65 élus désignés par les intercommunalités.

Le Syndicat a pour compétence l'élaboration et la mise en œuvre du futur Schéma de Cohérence Territoriale Rhône Provence Baronnie (SCoT).



Le territoire du SCoT Rhône Provence Baronnie

- 3 184 km²**
- 177 communes**
- 2 Régions** Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 3 Départements** Ardèche, Drôme, Vaucluse
- 8 intercommunalités**

LES CHIFFRES-CLÉS

- 229 389 habitants**
- + 7 758 habitants (2013-2019)**
+ 0.58% par an
- 30 % de 60 ans et plus**
- 64 % de couples sans enfant et de personnes seules**
- 128 355 logements**
+ 8 730 logements (2013-2019)
- 85 725 emplois**

APERÇU DE L'ANNÉE 2022 : QUELQUES GRANDES DATES

- 05 janvier 2022** - Lancement de l'étude thématique sur le maillage d'équipements et de services structurants | en visio
- 09 mars 2022** - Journée de travail sur la biodiversité avec le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales | à Sahune, Châteauneuf-de-Bordette
- 31 mars 2022** - Première rencontre politique de l'inter-SCoT Ardèche-Drôme | à Guilherand-Granges
- 10 mai 2022** - Conférence sur l'urbanisme circulaire par Sylvain Grisot | à Montélimar, Cinéma des Templiers
- 06 juillet 2022** - SCoT Bus Tour | dans le territoire du SCoT
- 22 septembre 2022** - Lancement de l'étude thématique sur les filières économiques locales | à Salles-sous-Bois
- 30 novembre 2022** - Deuxièmes Rencontres du SCoT | à Bourg-Saint-Andéol



Comité Syndical à Pierrelatte, janvier 2022
SMRPB

L'ORGANISATION AUTOUR DU COMITÉ ET DU BUREAU SYNDICAL

Le Comité syndical

Le comité syndical est l'organe délibérante du syndicat. C'est lui qui débat et vote les décisions qui régissent les activités. Il se réunit au moins une fois par semestre.

Les principales délibérations du Comité syndical en 2022

En 2022, les élus du comité syndical se sont réunis trois fois. Ce rythme est conforme aux statuts.

Comité syndical du 31 janvier 2022 à Pierrelatte

- Vote du budget pour l'année 2022
- Échanges sur les travaux des Conférences régionales des SCoT

Comité syndical du 1er juin 2022 au Teil

- Vote du compte de gestion
- Échanges autour de la note d'enjeux de l'État

Comité syndical du 30 novembre 2022 à Bourg-Saint-Andéol

- Débat sur les orientations budgétaires pour 2023

En 2022, le Comité syndical s'est réuni deux fois, en janvier puis en juin, sous les conditions particulières de l'état d'urgence sanitaire permettant la tenue des assemblées avec le quorum au tiers.



Le Bureau syndical

Le bureau syndical est composé du Président et de 12 Vice-Président(e)s.

Quel est le rôle du Bureau ?

Le Bureau syndical se réunit plus fréquemment que le Comité syndical.

Il organise les sujets des délibérations à mettre à l'ordre du jour de l'assemblée, il suit l'ensemble de la procédure en assurant la transversalité et la cohérence des travaux.

Le Bureau pilote directement certaines études et est amené à prendre des arbitrages. Il peut également délibérer sur les avis que le Syndicat peut formuler sur les dossiers lorsqu'il est saisi en tant que personne publique associée.

En 2022, les élus du Bureau syndical se sont réunis 10 fois en visio-conférence ou en présentiel.

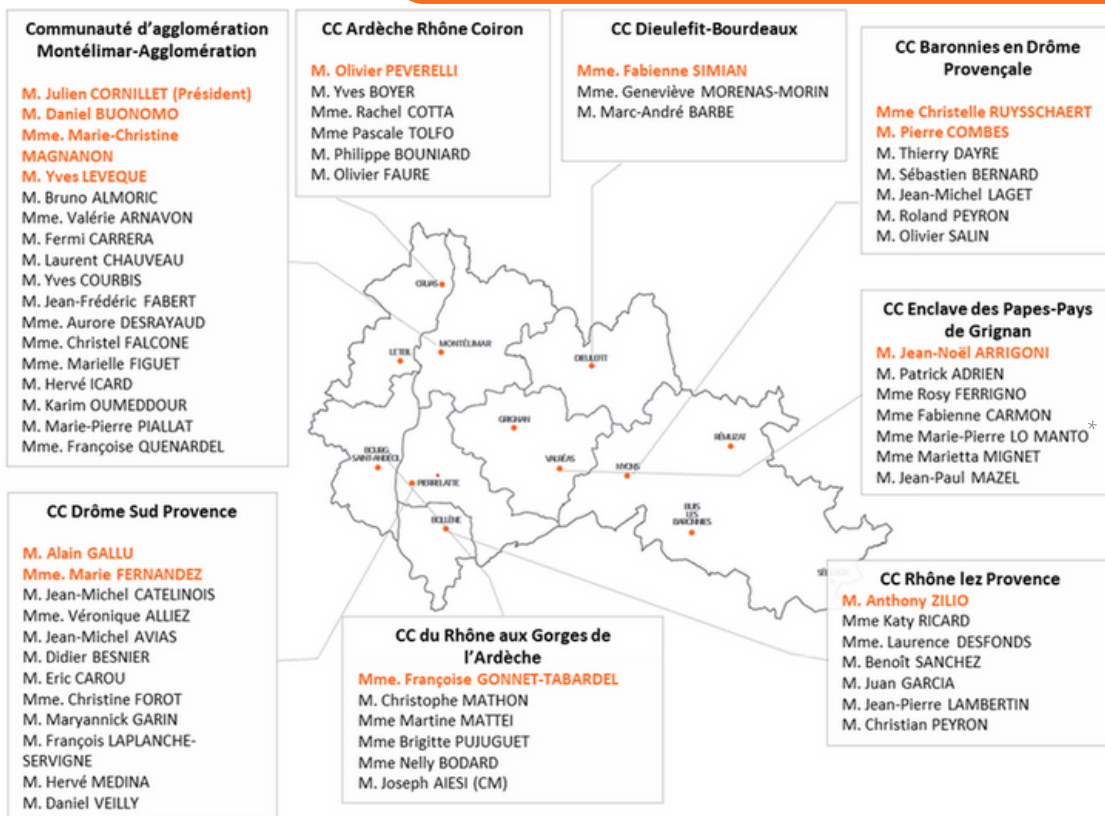
L'équipe du Syndicat

Toute l'année 2022, les activités du Syndicat ont été suivies et animées par l'équipe composée de deux agents à temps plein.

En appui, trois agents de Montélimar Agglomération participent aux activités du Syndicat pour le secrétariat et l'assistance administrative, les finances du Syndicat et l'assistance sur les procédures de marché public.



Les élus du Comité et du Bureau syndical



*remplacée par Mme Carole CHEYRON DESLYS en janvier 2023

L'AVANCE DE LA PRODÉDURE DE CONSTRUCTION DU SCoT

Une démarche de construction d'un SCoT animé et vivant

L'élaboration du diagnostic est une phase importante pour construire un projet ancré dans son temps et le plus à jour possible. Il a donc été important pour le Syndicat, durant toute l'année 2022, de continuer à organiser des temps de concertation avec les élus impliqués, les partenaires et les acteurs socio-professionnels. Que ce soit pour des commissions thématiques, des ateliers ou des coordinations technique, ... le SCoT continue de privilégier une approche de terrain.

Depuis le début des travaux, le contexte sanitaire n'avait pas vraiment facilité la tâche. 2022 a été bien chargée en réflexions, en réunions et en kilomètres parcourus avec des temps forts de concertation comme le SCoT Bus Tour. Ces réunions en ateliers, sur le terrain, font gagner un temps précieux dans la compréhension et le partage des enjeux de notre grand territoire.

Le SCoT ce n'est pas un sujet hors sol ou qui fonctionnera en vase clos. Au contraire, il doit se nourrir le plus possible des visions de chacun, selon les spécificités des territoires.



L'APPORT DES ÉTUDIANTS DE L'INSTITUT D'URBANISME ET DE GÉOGRAPHIE ALPINE (IUGA)



Dans le cadre du diagnostic territorial, d'octobre 2022 à février 2023, une équipe étudiante de l'IUGA de Grenoble, a travaillé sur le sujet des formes urbaines et résidentielles, à l'horizon 2050, dans le territoire du SCoT Rhône Provence Baronnies.

Les étudiants ont amené une approche expérimentale et sociologique pour alimenter les réflexions du SCoT en interrogeant les usages, les pratiques des habitants, l'évolution des formes urbaines et leur acceptabilité dans un territoire en pleine évolution. L'engagement d'un nouveau modèle d'aménagement pose un nouveau regard sur nos manières de faire évoluer les villes et villages.

Leurs travaux ont porté, en particulier, sur 4 cas d'études :

- Le hameau de la Rouvière (Le Teil)
- Le lotissement des Chênes (Donzère)
- La friche industrielle à proximité d'un centre-ville de l'ancien tènement Ducros (Buis-les-Baronnies)
- Le centre-bourg de Taulignan.

Une enquête auprès des habitants a été diffusée avec le concours des EPCI. Elle a permis de récolter près de 340 réponses. Ce travail très documenté servira d'éclairage important dans les prochaines phases d'écritures du SCoT.



Les travaux des étudiants sont disponibles sur le [site internet](#)



Le diagnostic du territoire

L'année 2022 a été consacrée à construire un peu plus le diagnostic territorial et à poser les premiers grands enjeux qui guideront l'écriture du futur SCoT, premier projet stratégique construit à l'échelle des 8 EPCI.

La phase de diagnostic est nécessaire pour adapter, au plus juste des besoins du territoire, nos futures politiques publiques. En juin 2022, un premier rapport a permis de partager avec les élus, les premiers constats posés sur le territoire. Ce document se nourrit d'analyses statistiques et d'expertises thématiques engagées dès 2021 dans le cadre des études de diagnostic. La plupart de ces études ne sont pas finalisées, certaines ne sont pas encore lancées.

Le diagnostic environnemental est la première étude qui a été lancée dès septembre 2021 avec un groupement de prestataires (Soberco Environnement, Sites et paysages). Un chapitre particulier sur la ressource en eau a occupé une bonne partie des réflexions en 2022. L'enjeu sera déterminant et conditionnera les capacités de développement et les bonnes réponses à apporter pour ne pas aggraver les déficits récurrents constatés sur la majeure partie des bassins versants du territoire.

@ Le rapport « Premiers constats & vocations » est disponible sur le [site internet](#)

L'ÉTUDE DU MAILLAGE EN ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Le futur SCoT Rhône Provence Baronnies doit programmer l'implantation des grands équipements et services qui structurent ou structureront le territoire à l'horizon 2050.

En construisant une armature territoriale cohérente et organisées autour de pôles, le SCoT orientera également les localisations préférentielles en renforçant la proximité entre les lieux résidence, de travail, les centres-villes et l'offre de transports.

Le diagnostic des équipements et des services, tel qu'il est présenté dans l'étude menée en 2022 par le Bureau d'études Lestoux & Associés, permet d'avoir une vision décloisonnée de l'offre de services. Elle s'affranchit des périmètres administratifs pour valoriser les contours des bassins de vie (réalités vécues par les habitants, les usagers, les consommateurs quels qu'ils soient).

Au-delà d'une photographie précise du territoire à l'instant T, cette étude permet également de poser un diagnostic dynamique et prospectif (observation de l'évolution passée, identification des marges de progrès, des risques prévisibles) pour aborder les tendances de développement pouvant orienter la rédaction du SCoT.

Cette étude nous permet de mieux cerner des tendances d'évolutions pour exprimer les enjeux du territoire et devient ainsi un outil d'aide à la décision dans le cadre de la suite des travaux du SCoT.

@ Les synthèses de l'étude sont disponibles sur le [site internet](#)



LA CONCERTATION AUTOUR DU SCoT : SENSIBILISER, INFORMER ET ASSOCIER AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

La conférence sur " l'urbanisme circulaire " par Sylvain Grisot

A force de grandir, la ville se disloque. L'étalement urbain, unique modèle de développement depuis un demi-siècle, est inefficace. Pour Sylvain Grisot, urbaniste et enseignant chercheur, il est temps de mettre en œuvre un modèle alternatif : l'urbanisme circulaire. L'enjeu est aujourd'hui de changer de modèle pour bâtir une ville frugale, proche, résiliente et accueillante.

Le 10 mai 2022, au Cinéma des Templiers à Montélimar, une cinquantaine de personnes, élus et partenaires sont venus écouter et échanger sur des nouveaux modèles possibles et transposables dans notre territoire de SCoT.



Le SCoT Bus Tour

Dans le cadre du diagnostic environnemental, il est paru utile d'organiser, le 6 juillet 2022, un SCoT Bus Tour.

A destination des élus du territoire, cette journée a permis, de manière active, ludique et pédagogique, d'informer, de partager et de débattre autour des grands enjeux environnementaux du territoire : trame verte et bleue, biodiversité, ressource en eau, conciliation des usages sport de nature, paysages remarquables... 32 participants ont pu profiter du programme auquel a participé un bon nombre de partenaires du Syndicat.

Les deuxièmes Rencontres du SCoT

Les deuxièmes Rencontres du SCoT se sont tenues le 30 novembre 2022 à la Cascade, à Bourg-Saint-Andéol. Elles ont été l'occasion de rendre compte des sujets émergents des travaux du diagnostic. Le sujet des grandes transformations a été placé au cœur des échanges de cet après-midi. David Lestoux y a animé une conférence passionnante sur les transformations prévisibles de notre territoire inspirée entre autres par l'étude du maillage des grands équipements et services.

Ce sont plus de 150 personnes, acteurs concernés par le SCoT institutionnels, consulaires et associatifs, qui ont participé aux Deuxièmes Rencontres traduisant ainsi leur intérêt pour les travaux du SCoT. La représentativité géographique du territoire (intercommunale, départementale et régionale) était au rendez-vous, avec une majorité d'élus locaux, mais aussi de nombreux institutionnels, personnes publiques associées, techniciens, agents territoriaux et SCoT limitrophes. Un moment constructif et chaleureux à renouveler.



LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : UNE ACTUALITÉ TOUJOURS IMPACTANTE POUR LE SCoT ET LES ACTIVITÉS DU SYNDICAT

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets aussi appelé « loi Climat & résilience » modifie un certain nombre de codes en vigueur et notamment le code de l'urbanisme en inscrivant l'objectif d'absence d'artificialisation nette à l'horizon 2050 et déclinant les moyens d'y parvenir.

Les Conférences des SCoT

L'année 2022 a été dense de discussions entre les SCoT en partie grâce à la loi Climat et Résilience qui a créé une nouvelle instance de discussion régionale : "La conférence des SCoT". Le SCoT Rhône Provence Baronnies siège à ces instances côté AURA et également côté PACA.

Par les contributions des deux conférences des SCoT, le territoire a pu affirmer que, bien que concernés par plusieurs Régions, les élus construisent un SCoT unique et indivisible. Il y a aura donc une discussion indispensable entre les Régions pour harmoniser leurs objectifs à l'échelle du SCoT. Le SCoT était a minima une échelle indispensable de dialogue et que l'interSCoT était un moyen de rendre lisible, à cette échelle, des communautés d'enjeux évidentes face aux grandes métropoles du littoral Méditerranéen, Lyonnaise et Genevoise. Les conférences des SCoT se sont aussi retrouvés autour du principe d'égalité et d'équité pour que les territoires les plus ruraux puissent exister aux sein des paysages régionaux.

@ Les Contributions des Conférences des SCoT disponibles sur le [site internet](#)

Dans ce cadre, la loi Climat et Résilience donne la charge aux Régions la fixation et à la déclinaison des objectifs régionaux de réduction de l'artificialisation des sols en y associant les SCoT par la création dans chacun des territoires régionaux d'une conférence régionale des SCoT.

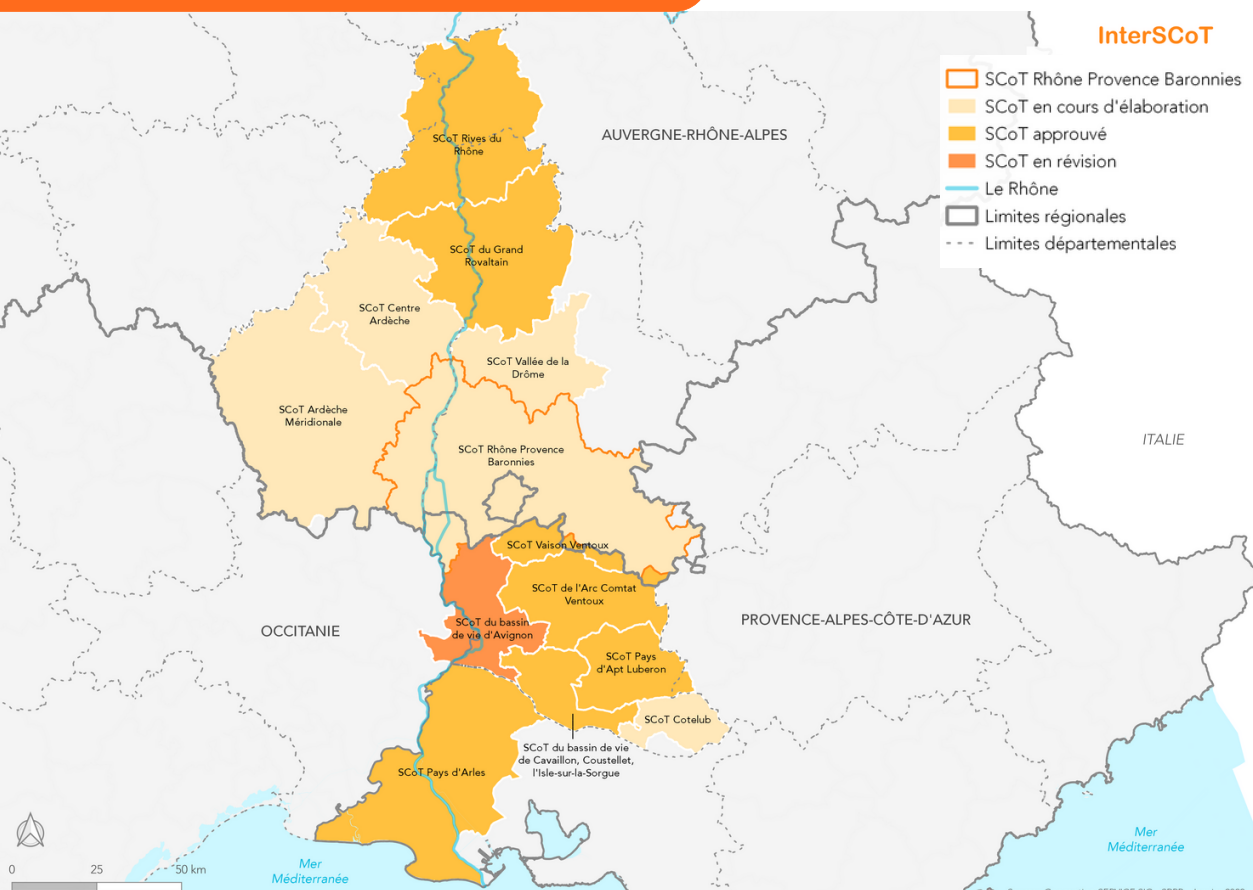
LES PRINCIPALES RÉUNIONS DES CONFÉRENCES DES SCoT EN 2022

- **17 février 2022** - Conférence des SCoT préparatoire Sud-PACA à Brignoles
- **30 mars 2022** - Conférence des SCoT préparatoire AuRA à Lyon
- **10 octobre 2022** - Conférence des SCoT finale AuRA à Lyon
- **20 octobre 2022** - Conférence des SCoT finale Sud-PACA à Brignoles



InterSCoT politique Drôme-Ardèche
Lionel Brard (Président SCoT Grand Rovaltain), Julien Cornillet (Président SCoT Rhône Provence Baronnies), Christelle Ruyschaert (Vice-présidente SCoT Rhône Provence Baronnies), Mathilde Rolandeau (Directrice SCoT Rhône Provence Baronnies)

InterSCoT Ardèche-Drôme (AuRA) et Rhodanien (Sud-PACA)



L'interSCoT : un outil de dialogue indispensable

Le SCoT Rhône Provence Baronnies participe à deux espaces de dialogues informels que sont l'interSCoT Ardèche-Drôme et l'interSCoT Rhodanien.

Ces deux instances de travail techniques et politiques favorisent l'interconnaissance et facilitent la cohérence de nos orientations.

LA PARTICIPATION DU SYNDICAT AU SUIVI DES ÉTUDES SUR LE TERRITOIRE

Sur le territoire...

Les PCAET

Sept PCAET sont en cours d'élaboration sur le territoire du SCoT. Le Syndicat est une personne publique associée des démarches et ; à ce titre, participe aux ateliers de co-construction.

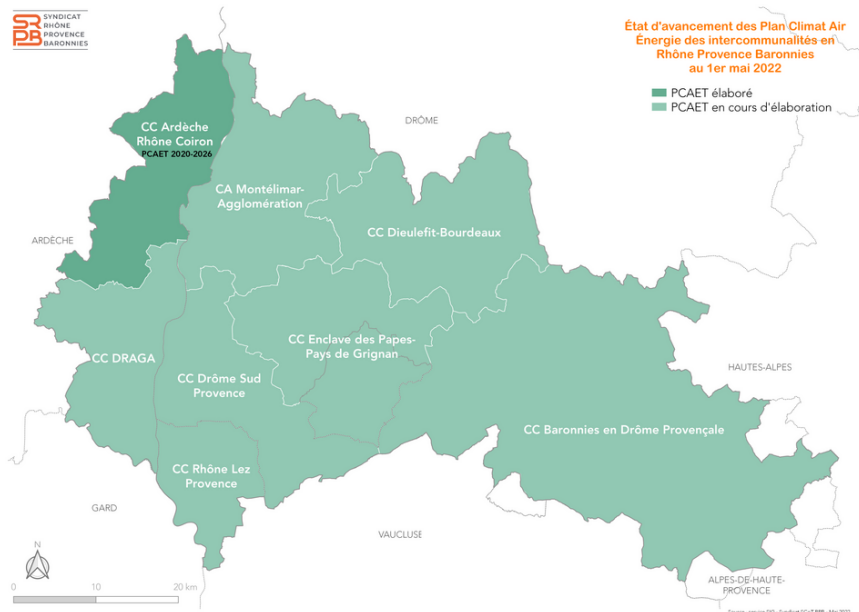
La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTEPCV) a instauré des objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables. Elle a confié aux collectivités l'élaboration et la mise en place des Plans Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

L'exemple du PCAET de l'agglomération de Montélimar

En 2022, le Syndicat a été associé à la démarche d'élaboration du PCAET de l'agglomération de Montélimar et a participé aux quatre groupes de travail avec les acteurs institutionnels et socio-professionnels du territoire :

- Santé / social / économie / commerce / attractivité
- Énergie / logement / aménagement / patrimoine bâti
- Air / mobilité
- Agriculture / eau / forêt / environnement / biodiversité

PCAET en cours et validé dans le territoire



Les Projets Alimentaires Territoriaux

En 2022, quatre projets alimentaires sont en cours sur le territoire en plus de ceux portés par les départements.

Avec la précarité alimentaire qui s'accroît, la structuration des filières à l'échelle locale devient un enjeu fort pour l'action publique locale. Chaque PAT traite les enjeux différemment mais avec toujours en toile de fond la raréfaction de la ressource en eau et l'adaptation aux changements climatiques. L'accompagnement de la transmission des exploitations, l'aide à l'installation de jeunes agriculteurs, le développement de la part des productions pour la restauration collective, des productions locales commercialisées en circuits courts sans oublier la sensibilisation des plus jeunes à une alimentation saine et locale.

Les Programmes Locaux de l'Habitat

En 2022, le Syndicat a été associé à l'élaboration du nouveau PLH de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron (2024-2030).

A l'extérieur du territoire...

Le Conseil national de la refondation [CNR] santé dans la Drôme à Upie

Le Conseil National de la Refondation en santé de la Drôme s'est tenu le lundi 28 novembre 2022 à Upie a suscité une importante mobilisation avec 120 participants. Cette journée a été riche de contributions et d'échanges fructueux et utiles au SCoT pour amorcer la réflexion sur la santé dans le SCoT avec une étude importante qui débutera en 2023. La santé est un enjeu prioritaire pour la construction du projet.

Les Rencontres nationales des SCoT à Besançon : « Vers de nouveaux modèles d'aménagement du territoire »

La 16e édition des Rencontres nationales des SCoT s'est déroulée les 15, 16 et 17 juin 2022 à Besançon.

Un événement national qui a réuni plus de 400 participants, pour échanger sur les nouveaux modèles d'aménagement des territoires, avec notamment, des ateliers et visites sur sites, ainsi que différentes tables rondes et temps d'échanges. Le SCoT Rhône Provence Baronnies, entouré des SCoT voisins, ont pu participer aux débats sur les trois jours de congrès.



16e Rencontres Nationales des SCoT, Besançon
 InterScOT Rhodanien de la Région Sud-PACA et Président de la Fédération Nationale des SCoT

LES FINANCES DU SYNDICAT

En 2022, le budget du Syndicat a été voté le 31 janvier 2022 à Pierrelatte. Il s'élève à 494 083,04 € dont 263 583,04 € pour assurer le fonctionnement et 230 500,00 € pour l'investissement (études).

Les dépenses de fonctionnement inscrites au budget prévisionnel s'élèvent en 2022 à 263 583,04 € réparties sur 3 chapitres budgétaires :

011- Charges à caractère général pour un montant de 49 911,96 €.

012 - Charges de personnel pour un montant de 132 695,92 €.

65 - Autres charges de gestion pour un montant de 3 000,00 €.

Les dépenses d'investissement 2022 s'élevaient à 230 500,00 €.

Dans ce budget, 255 000,00 € étaient prévus au titre des différentes études lancées en 2022 pour élaborer le diagnostic du SCoT. Ces études nécessitent l'apport de cabinets d'études extérieurs.

Le restant, soit 5 000,00 €, était destiné à l'achat des licences de logiciel du mobilier et du matériel informatique.

Les recettes du Syndicat

L'unique recette du Syndicat est constituée des cotisations des 8 EPCI membres. En 2022, elle n'a pas augmenté et représentait 1.12 €/hab.

REVUE DE PRESSE - EXTRAITS

📍 L'ensemble de la revue de presse est disponible sur le [site internet](#) du Syndicat

DRÔME-ARDÈCHE-VAUCLUSE Scot Rhône Provence Baronnies

Concevoir le territoire de demain

Comment faire du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) un outil en mesure de répondre aux grandes transformations et mutations que connaît le territoire et plus largement le pays ? C'était le thème des deuxièmes assises du Scot Rhône Provence Baronnies qui se sont tenues mercredi 30 novembre à La Cascade à Bourg-Saint-Andéol. Le Scot est le document de référence pour planifier le développement futur du territoire. Il englobe une multitude de thématiques : environnement, mobilité, habitat, grands équipements structurants, santé, développement économique, touristique et culturel... Les orientations du Scot s'imposent ensuite aux documents d'urbanisme comme les plans locaux d'urbanisme.

Actuellement, le Scot Rhône Provence Baronnies est toujours en cours d'élaboration. Un processus qui se déroule « dans un contexte mouvant que constitue la situation internationale ou les nouvelles lois ou règles nationales » comme l'a rappelé en introduction la première vice-présidente Christelle Ruyschert.

Dans le visuel des élus notamment la loi Zéro Artificialisation Nette des sols (ZAN) à l'horizon 2050. Une loi jugée floue par la majorité des élus dont le président Julien Comillet. Mais aussi des grands équipements structurants qui pourraient être annoncés prochainement, notamment les réacteurs nucléaires EPR en Tricastin. Et Julien Comillet de préciser : « s'il y a ces EPR en Tricastin, il faudra être en mesure d'adapter notre Scot en conséquence ».

Durant tout l'après-midi, 130 élus et partenaires ont fait un point d'actualité sur l'avancement du Scot et des nombreuses études réalisées ou en cours sur différents domaines (économie, habitat, agriculture, santé, équipements et services structurants...) durant l'année.

Ces échanges se sont poursuivis par une conférence sur le thème « préparer le territoire de demain face aux grandes transformations », animée par David Lestoux, sociologue et urbaniste, qui accompagne le syndicat du Scot dans sa réflexion sur le maillage des services et équipements structurants.

Celui-ci a notamment insisté sur la nécessité de préparer le territoire de demain sans oublier de prendre en compte la population et les besoins de la main et non ceux d'aujourd'hui. Une conférence riche d'inspiration et qui fut un brèche nombreuses idées reçues. À élus maintenant de s'en saisir pour imaginer ce territoire de demain...

Le président et les vice-présidents du syndicat Rhône Provence Baronnies

Sud Ardèche | sud Drôme | haut Vaucluse

Le territoire veut adhérer au service de médecine préventive

Par Le Dauphiné Libéré - 01 déc. 2022 à 21:46 - Temps de lecture : 2 min



Avec un carton bleu en main, les élus locaux ; avec un carton jaune, les techniciens des collectivités.

Le syndicat Rhône Provence Baronnies, qui s'étend sur une superficie de plus de 3 000 km², regroupe 177 communes et 8 intercommunalités* réparties dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme et de Vaucluse, réunit 65 élus dans son comité syndical. Ils ont pour mission l'élaboration, le suivi et la révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot).

Après les 1^{ères} Rencontres du Scot à Nyons l'an passé, Bourg-Saint-Andéol (Ardèche) a accueilli la 2^e édition dans les locaux de la Cascade le 30 novembre. Thème choisi : anticiper et préparer l'avenir, le Scot comme outil des transformations.

« Notre syndicat représente 220 000 habitants, les enjeux des Baronnies, zone rurale, peu peuplée et éloignée de Montélimar, ne sont pas les mêmes que ceux du Rhône Coiron. Se faire soigner est un exemple. Donc nous travaillons pour mailler au mieux les réseaux de transport. Aujourd'hui, nous allons délibérer sur l'adhésion du Scot au service de médecine préventive proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Drôme », expliquait Christèle

